



Mars 2024 • N° 01

Maire de Tarascon-sur-Ariège Vice-président de la Communauté des communes du Pays de Tarascon

«Garantir et veiller au respect de l'intérêt général et prioritairement à l'intérêt des tarasconnais»

Chères Tarasconnaises, chers Tarasconnais,

Je suis ravi de vous présenter ce premier numéro de La lettre du Maire. Ce support complémentaire au magazine Proche de Vous est là pour vous proposer, entre chaque édition du bulletin municipal, une information relais, réactive, et surtout un lien direct supplémentaire avec l'engagement de vos élus.

Cette première édition de *La lettre du Maire*, est l'occasion idéale pour présenter la carte *Tarascon ma ville*. L'engagement avait été pris lors de la cérémonie des vœux, il sera concret dès le 15 avril avec cette carte, qui est une reconnaissance envers les Tarasconnais avec les premiers avantages qu'elle propose et ceux qui arriveront prochainement.

La lettre du Maire c'est également la volonté de répondre au devoir et au besoin de transparence vis-à-vis des politiques, des décisions ou des positions que les élus Tarasconnais prennent dans l'intérêt de la ville et de ses habitants. Vous trouverez dans ces pages les précisions chiffrées, détaillées et sourcées sur le coût du projet de la Maison Montaud - des précisions indispensables face aux approximations de l'intercommunalité, et pour mieux comprendre notre inquiétude en tant qu'élus Tarasconnais sur l'utilisation des deniers publics.

Bonne lecture,

Alain SUTRA



^{à LA UNE} **La carte** *Tarascon ma ville!*

page 2

A LA LOUPE

La Maison Montaud,

les calculs ne sont pas

bons...

page 3

À LA PAGE

Un nouveau prestataire pour les espaces verts de la ville

page 4

Découvrez les rythmes du monde à Tarascon

page 4

Toute l'information de votre ville sur <u>www.mairie-tarascon.com</u> et sur l'application iOS et Android <u>PANNEAU POCKET</u>



À la une

La carte Tarascon, ma ville! **Avantage Tarasconnais** dès le 15 avril

Dès le 15 avril, tous les Tarasconnais âgés de plus de 3 ans pourront venir demander gratuitement leur carte Tarascon ma ville! et profiter de ses premiers avantages.

a carte Tarascon ma ville! est ouverte à tous les résidents - qu'ils soient locataires ou propriétaires - ainsi qu'aux gérants d'entreprises et de commerces sur la ville. Cette carte, gratuite, est renouvelable tous les deux ans, elle est individuelle et nominative.

Dans un premier temps, les avantages concerneront le cinéma municipal et les spectacles organisés par la régie municipale d'animations. Sur présentation de la carte, vous aurez accès à des tarifs réduits permanents (5€ au lieu de 7€ pour le cinéma), et un accès prioritaire lors des animations gratuites dont les places sont limitées.

Pour les Tarasconnais

Au quotidien, la municipalité œuvre pour la qualité et la diversité des services publics et, souvent, au-delà des seuls habitants de la commune. Cette carte, c'est la traduction d'une volonté politique et c'est le Maire, Alain Sutra, qui en parle le mieux : «Cette carte Tarascon ma ville! c'est la volonté de donner un avantage aux Tarasconnais. À ceux qui font la

Demandez-la! CARTE **TARASCON** ma ville! Mairie de Tarascon-sur-Ariège TARASCON 30 avenue Victor Pilhes, 09400 TARASCON-SUR-ARIÈGE Infos : 05 34 09 88 88 et mairie-tarasconsurariege.fr

ville au quotidien, ceux qui contribuent à cet effort en payant des impôts, qu'ils y résident ou non d'ailleurs. L'idée, c'est de partager, ensemble, ce sentiment d'appartenance à notre ville.».

Développer l'offre et rendre plus visible les partenaires

La municipalité souhaite également développer rapidement des offres avec les commerçants de la ville

en proposant à tous les commerces qui souhaitent être partenaires une visibilité spécifique (dépliant dédié, annuaire sur le nouveau site de la mairie, etc.).

Le Maire précise à ce sujet «nous allons au fil du temps faire en sorte d'enrichir les avantages liés à cette carte. Nous voulons la faire grandir et valoriser, avant tout, les acteurs de la vie et du dynamisme de notre commune».

« Cette carte c'est la volonté de donner un avantage aux **Tarasconnais** (...) de partager, ensemble. ce sentiment d'appartenance à notre ville.»

Alain Sutra, Maire



Comment ça marche?

Vous êtes éligible à la carte Tarascon car vous y résidez (locataire ou propriétaire) ou parce que vous en êtes un contribuable (commerçant, propriétaire), vous pouvez demander votre carte Tarascon, ma ville à partir du 15 avril 2024 :

- En mairie (lors des horaires d'ouverture)
- Muni de toutes les pièces nécessaires :
- un justificatif d'identité (CNI, Passeport),
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation assurance habitation, facture RME syndicat des eaux du Sabarthès)
- une photo (taille photo officielle : 35x45mm).

• En ligne (mairie-tarascon.com)

Remplisser le formulaire dédié en transmettant bien toutes les pièces justificatives nécessaires (voir ci-contre).

Votre demande sera traitée par les services de la Mairie et un retour sous 10 jours vous sera fait : validé, disponible pour le retrait, non validé et raisons).



Maison Montaud : les calculs de la ComCom ne sont pas bons...

Dans le dernier **Proche de Vous**, nous vous partagions

la position des élus tarasconnais, qui alertaient sur la dépense disproportionnée des travaux de rénovation de la Maison Montaud pour y installer le siège de l'intercommunalité. Cette prise de position a depuis été commentée par la Communauté de communes avec beaucoup d'approximations!

Voici, factuellement, les chiffres de ce projet (tirés des conseils communautaires, d'après les délibérations proposées au vote par le Président, consultables dans les comptes-rendus de ces derniers) :

Le montant des travaux : 1181607,38 €HT délibération du Conseil communautaire du 14/09/2023 (et non 1084000 € HT comme annoncé dans le magazine MAG20 de la ComCom)

Dès le début de ce projet, en février 2020, Philippe Pujol présentait dans la presse des travaux pour une enveloppe de plus d'1 million d'euros (selon l'estimation du CAUE). Inutile, donc, de faire peser la responsabilité du coût de ce projet aux élus de Tarascon qui ont d'emblée dénoncé un montant déraisonnable.

Mais, ce n'est pas tout, il faut y ajouter :

+ La maîtrise d'ouvrage : 100436€

Coût minima, puisqu'il s'agit d'un taux de rémunération (fixé à 8,50%) sur le coût total de travaux (qui peut augmenter). Conseil communautaire du 21/04/2021

+ L'achat de la maison : 119000€

= 1401043€ HT au total

(1681251,60€ TTC)

Un montant auquel il faudra encore ajouter tout l'ameublement intérieur.

Une rénovation subventionnée à 43% : près d'1 million € de reste à charge

L'inquiétude des élus Tarasconnais face à ce projet, c'est évidemment son financement. La Communauté de communes annonce être subventionnée à hauteur de 713000 €, soit 43% du coût total en TTC de ce projet. Ce qui implique qu'elle doit, sur ses fonds propres, financer le restant soit 970000 €. Un montant colossal qui interroge sur l'utilisation des deniers publics, notamment sur un territoire qui exprime d'autres besoins notamment en ce qui concerne l'économie et le soutien à l'artisanat, au commerce et au tourisme.



Soyons clair : la sécurité n'est pas une «taquinerie»!

Les services de la Mairie de Tarascon-sur-Ariège ne «taquinent» ni les entreprises, ni les collectivités, ni qui que ce soit comme le laisse entendre la CommCom dans le dernier numéro de son magazine. Lorsque des travaux doivent être engagés sur la voie publique - et notamment y installer une grue - le cadre est simple : la sécurité est-elle assurée ?

Il existe une procédure claire, simple et unique de demande auprès de la Mairie, qui dialogue ensuite avec l'entreprise en charge des travaux **pour s'assurer de la sécurité en priorité et de l'impact sur les riverains (accès aux commerces, domiciles, etc.)**

D'ailleurs, depuis le début de l'année, 17 permissions de voirie ont été accordées et ont permis aux demandeurs de réaliser leurs travaux en assurant la sécurité des riverains, des piétons et automobilistes et leur propre sécurité!

Pesquié paysages remporte le marché de l'entretien des espaces verts

La municipalité a lancé en fin d'année un marché public pour l'entretien de ses espaces verts. Deux candidats ont répondu à cet appel d'offre : *Vallées Villages Montagnes*, le détenteur du marché actuel, et *Pesquié Paysages*.

À l'issue de la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie en amont et en aval de la procédure de négociation, l'entreprise arignacoise Pesquié Paysages a remporté le marché public, pour une durée de 3 ans, obtenant la meilleure note des deux candidats sur l'ensemble des deux critères : le prix et la qualité technique de l'offre.

Ce choix a par ailleurs été approuvé par l'ensemble des élus tarasconnais, y compris l'opposition, lors du dernier

Tableau comparatif des offres selon les mêmes critères techniques			
Entreprises	Vallées Villages Montagnes	Pesquié Paysages	
Montant HT à l'ouverture des plis	265890€	168 000€	
Montant HT après négociation	181260€	147500€	

conseil municipal. L'entreprise a débuté courant mars ses prestations sur la commune.

La municipalité tient à remercier et saluer le travail des équipes de *Vallées Villages Montagnes* ainsi que remercier son personnel pour la qualité de ses échanges durant ces années de collaboration.

À la page

Rythmes du monde : le festival Latino fait son tour du monde sous un nouveau jour

Du 23 au 26 juillet 2024, Tarascon-sur-Ariège deviendra, pour la 29^e année, une terre d'accueil pour les cultures d'ailleurs!

Depuis de nombreuses années, les ensembles folkloriques du monde entier se retrouvent le temps d'un festival pour présenter à travers la danse, le chant et la musique leurs cultures respectives. Jusqu'alors appelé Le Latino puis Le Latino fait son Tour du monde, ce festival aux accents internationaux arborera à partir de cette année un nouveau nom: Rythmes du Monde.

Une nouvelle identité pour mieux saisir l'essence de ce rendez-vous, mieux comprendre la richesse et la générosité des centaines de danseurs et musiciens qui viennent chaque année sur notre scène, présenter avec fierté et amour leur art, leurs origines et leurs identités.

Cet été, découvrez les merveilles de la Bolivie, du Mexique, de la Tanzanie et de la Nouvelle-Calédonie du 23 au 26 juillet (3 soirées en salle à tarif réduit avec la carte *Tarascon ma ville* et 1 soirée en plein air offerte).

